

N°158

ACTU' AIR

LA LETTRE D'INFORMATION DE FORSIDES

EN BREF

- **26/09/2023** – Réglementation : alors que l'AI Act visant à donner un cadre légal à l'intelligence artificielle a été adopté par les députés européens, Insurance Europe (fédération européenne de l'assurance) considère que le secteur de l'assurance devrait être exclu de la liste des systèmes d'IA à haut risque.
- **27/09/2023** – Dépendance : l'ACPR publie ce mois ci ses observations concernant les contrats d'assurance dépendance. L'autorité note ainsi que l'information et le conseil apportés par les assureurs à leurs assurés devraient être renforcés et que certaines pratiques relatives au déclenchement des garanties devraient être revues.
- **28/09/2023** – Assurance-habitation : face à la recrudescence de punaises de lit, la mairie de Paris propose que le risque d'infestation soit intégré aux contrats d'assurance-habitation notamment en raison du coût élevé des traitements de désinsectisation.
- **29/09/2023** – Assurance vie : toujours challengée par les rendements élevés des livrets réglementés et contrats à terme, la collecte nette mensuelle de l'assurance vie est négative pour le 2^{ème} mois consécutif. Celle-ci s'explique notamment par la poursuite de la décollecte sur les fonds en euros (-2,5 Mds€).
- **29/09/2023** – Santé : le Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS) devrait être revalorisé de 5,5% au 1^{er} janvier 2024., conséquence de l'augmentation des salaires sur l'année 2023.

L'EIOPA a publié ses « technical advice » concernant la révision de la directive IORP II

L'EIOPA a été invitée par la commission européenne à donner son avis concernant la révision de la directive IORP II avant le 1^{er} octobre, relative aux Institutions de Retraite Professionnelle. Ainsi, le 28 septembre 2023, elle a publié un document contenant ses différents conseils techniques sur la révision de la directive IORP II portant sur les domaines suivants :

- L'adéquation de la directive d'un point de vue prudentiel et de gouvernance ;
- Les activités et transferts transfrontaliers ;
- Le fonctionnement du relevé de prestation de retraite ;
- La nécessité et les moyens possibles d'adaptation du cadre réglementaire pour le passage des régimes à prestations définies aux régimes à cotisations définies ;
- Les aspects de durabilité des obligations fiduciaires et des règles de gestion des IRP ;
- Les exigences prudentielles visant à inclure les questions de diversité et d'inclusion en relation avec les organes de direction.

Parmi les différentes recommandations proposées par l'EIOPA, on retrouve par exemple :

- Le renforcement des conditions de fonctionnement des IRP afin d'assurer le bon fonctionnement du marché intérieur ;
- L'intégration d'une référence juridique dans la directive IORP II permettant de collecter régulièrement des données quantitatives ;

- L'introduction d'une évaluation standardisée des risques sur la base d'un bilan conforme au marché et aux scénarios de crise communs.

Augmentation des tarifs d'assurance auto et habitation en vue pour 2024

Le secteur de l'assurance auto et habitation s'apprête à faire face à une probable augmentation des coûts en 2024. Les assureurs sont confrontés à une pression croissante due à l'impact du réchauffement climatique, ce qui se traduit par une fréquence accrue et une intensification des sinistres liés aux catastrophes naturelles. Cette tendance met en danger le modèle économique des assureurs, qui doivent indemniser des sinistres de plus en plus importants et fréquents.

En assurance auto, le comparateur Assurland prévoit des hausses tarifaires de l'ordre de 3,5% à 4%. En ce qui concerne l'assurance habitation, les assureurs sont également confrontés à une hausse des sinistres climatiques, bien que la France ait été moins touchée que d'autres régions du monde. Jusqu'à présent, les assureurs se sont engagés à ne pas augmenter les prix au-delà du taux d'inflation, mais cet engagement devrait prendre fin en décembre 2023.

Ainsi, en 2024, les assureurs pourraient être confrontés à un dilemme pour parvenir à ajuster les tarifs face aux coûts croissants des sinistres et la pression de l'inflation, tout en répondant aux attentes des assurés. Ces réévaluations pourraient avoir un impact sur le pouvoir d'achat des ménages et les inciter à revoir leurs besoins d'assurance, notamment en éliminant les garanties jugées les moins utiles.

LES EVENEMENTS À VENIR

- Retrouvez l'ensemble de nos évènements à venir dans le document joint à l'Actu'Air.



Pour recevoir systématiquement les prochains Actu' Air de Forsides :
T. 01 42 97 91 70
communication@forsides.fr
4, rue du Général Foy • 75008 Paris

LES DERNIERS ACTU' AIR :

Actu' Air n°157 : [Septembre 2023](#)
Actu' Air n°156 : [Août 2023](#)